

offrit un passage sur ses barges ; le missionnaire accepta. “ Mon canot me suit, écrit-il, et je me constituerai passager à son bord au Portage du Fort de Traite, où il me faudra faire mes adieux à M. MacKenzie (1). ” Il se trouva donc compagnon de M. MacKenzie de l’Ile-à-la-Crosse au Portage du Fort de Traite, comme une année auparavant de M. Lafèche.

Au lac Serpent, il profite d’un arrêt forcé pour écrire à sa mère une lettre que nous avons plusieurs fois citée. “ Les voyageurs, lui dit-il en commençant, n’aiment point ordinairement les *dégradés* ; aujourd’hui cependant je ne suis point de l’avis de mes confrères. Je suis *dégradé* par le vent et la pluie, mais bien aise de cette circonstance, parce qu’elle me donne la facilité de m’acquitter d’un devoir que des occupations trop multipliées ne m’avaient point permis de remplir avant mon départ (2). ”

Aux Rapides du Diable, il trouve le temps d’écrire à sa tante, Madame Hertel de Rouville : “ Pour me dédommager de la mauvaise compagnie en laquelle je me trouve ce soir, lui dit-il, je vais vous adresser quelques mots et faire ainsi diversion à l’horreur du lieu où je viens de dresser ma tente. Nos chers voyageurs canadiens, dans le désespoir que leur inspiraient les difficultés excessives d’une longue suite de rapides, leur ont donné le nom de *Rapides du Diable*. Il faut avouer que ces rapides ont quelque chose d’affreux et que l’ennemi des hommes semble y être en embuscade pour saisir quelque proie. Nous venons de passer tous ces rapides, non sans difficultés, ni même sans dangers. J’ai encore le poulx agité par suite des efforts vigoureux que j’ai faits pour aider les hommes de la barge que je monte, à nous arracher de l’un de ces rapides, où l’inexpérience de notre gouvernail nous avait encloués (3). ”

Arrivé au Portage du Fort de Traite, l’Oblat de Marie Immaculée y trouva quelques sauvages du lac Caribou, mais en très petit nombre. Il reconnut qu’un voyage au lac Caribou serait

(1) Lettre du 6 juin 1850.

(2) *Lac Serpent*, 6 juin 1850.

(3) *Rapides du Diable*, 8 juin 1850. — N° 24 de la Collection de M. de la Broquerie-Taché.

inutile, parce que la famine tenait les sauvages dispersés. Il promit qu'un missionnaire se rendrait l'année suivante au lac Caribou, lui ou un autre, et chargea les sauvages venus au Portage du Fort de Traite d'annoncer sa visite.

Retour du
P. Faraud.

Ce voyage du P. Taché au Portage du Fort de Traite fut son unique course cette année-là. Il revint à l'Ile-à-la-Crosse, où il trouva le P. Faraud. "Ni l'un ni l'autre n'avaient vu de prêtre depuis plus de dix mois qu'ils s'étaient séparés; aussi comme elle fut vive la joie de se rencontrer! Il faut avoir compté les mois d'isolement, il faut, jeune et sans expérience, avoir ressenti toutes les incertitudes, toutes les craintes qu'inspire la solitude, à des centaines de lieues de tout confrère, pour comprendre les émotions de l'âme, les battements du cœur, lorsqu'on voit se combler ce vide immense dans lequel on s'agit et se trouble lors même que d'ailleurs on est content de son sort (1)." Oh! alors surtout "il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble!"

Arrivée des
Pères Tissot
et
Maisonneuve.

Ces joies saintes augmentèrent encore quelques semaines plus tard. Au mois de juillet, deux nouveaux Pères arrivèrent à l'Ile-à-la-Crosse, les Pères Tissot et Maisonneuve. "Au bonheur toujours si grand de saluer et de connaître des frères, venait se joindre la consolante assurance que les missions allaient se développer davantage, et que leurs apôtres seraient moins exposés à la terrible menace: *Væ soli!* (2)."

L'Ile-à-la-Crosse, menacée l'année précédente de demeurer sans missionnaire, possédait en ce moment cinq Oblats. Il y en avait dans le diocèse de Saint-Boniface un sixième, le P. Bermond, qui était à Saint-Boniface même, où il avait remplacé dans la qualité de supérieur, le P. Aubert, (3) rappelé cette année-là auprès de Mgr Guigues, évêque de Bytown et Provincial de tous les Oblats du Canada.

(1) *Ibid.*

(2) *Vingt années de Missions.....*, p. 47.

(3) Rappelé en 1847 à Montréal, le P. Aubert est supérieur de la maison de Saint-Pierre, pendant dix ans, retourne ensuite en France, occupe la place d'assistant-général jusqu'en 1885, et meurt à Paris en 1890, à l'âge de 76 ans.



Le R. P. Aubert, premier Supérieur des Oblats à la Rivière Rouge.

CHAPITRE X

LA FAMILLE PRIVILÉGIÉE DU MISSIONNAIRE.

Le P. Taché vient de passer quatre ans à l'Ile-à-la-Crosse : il a évangélisé les sauvages, à une distance de plusieurs centaines de milles : un certain nombre d'entre eux appartiennent à la nation des Cris ; mais le plus grand nombre sont Montagnais. Les Montagnais sont beaucoup plus nombreux à l'Ile-à-la-Crosse, au lac Caribou, au lac Athabaska ; ils ont reçu la parole de Dieu avec avidité ; ils se sont convertis en grand nombre ; leur conversion a été suivie d'un profond changement dans leurs mœurs. Ces conversions si nombreuses ont causé une immense joie au grand vieillard de la Rivière-Rouge ; elles ont ouvert aux missions sauvages une ère toute nouvelle.

Avant de voir le P. Taché s'éloigner à son tour de l'Ile-à-la-Crosse et de le suivre dans la nouvelle carrière qui va s'ouvrir devant lui, assistons à un de ses entretiens sur ses chers Montagnais. Toute sa vie, il les portera dans son cœur comme ses plus tendres enfants d'adoption ; il les nommera dans toutes les églises du Canada, où il fera entendre les sons émus de sa voix si pénétrante ; il les rendra célèbres dans les chaires des cathédrales de France, où un peuple avide se disputera un jour le bonheur de l'entendre. Nous aussi, arrêtons-nous auprès de ce "conteur sympathique" et écoutons-le nous peindre l'état où il a trouvé ces enfants des bois et ce qu'ils sont devenus par ses travaux et ceux des autres missionnaires.

Nous avons déjà dit que les Montagnais étaient les plus honnêtes de tous les sauvages du Nord-Ouest et même de toute l'Amérique Septentrionale.

"Nos Montagnais, écrit le missionnaire, sans autre lumière que celle de leur raison, avaient une connaissance de Dieu pure de ce mélange grossier d'absurdités que l'on rencontre dans les

peuples les plus éclairés de l'antiquité." Ils croyaient en un Etre Souverain, de qui tout dépendait, qui punissait le crime et récompensait la vertu. Seulement ils lui donnaient une forme humaine "dont les proportions gigantesques répondaient à son pouvoir absolu, avec une délicatesse des organes qui lui permettait de tout voir et de tout entendre du haut du ciel."

Cependant ils n'avaient presque pas de culte pour honorer cet Etre Suprême. "Aux réunions, surtout aux festins, quel-qu'un des vieillards exhortait l'assemblée à reconnaître la libéralité de Dieu, à éviter le mal qui seul peut suspendre le cours des bienfaits du Tout-Puissant. Suivait une fervente prière pour demander la santé, le succès à la chasse et les autres choses nécessaires à la vie présente. On jetait ensuite au feu et on enterrait sous le foyer quelques bouchées des aliments qui devaient être offerts aux conviés. Quelques sacrifices plus considérables avaient aussi lieu, mais si rarement qu'ils n'étaient, pour ainsi dire, point d'usage (1)."

Les *jongleurs* n'avaient point chez les Montagnais l'influence qu'ils avaient chez les autres peuples sauvages; les jongleries n'étaient guère que "des prières accompagnées de plus de bruit que les autres;" elles "n'avaient jamais les résultats fâcheux qu'elles ne présentent que trop souvent chez les peuples voisins."

Les missionnaires trouvèrent des Montagnais qui, avant leur conversion, adressaient tous les jours des prières à Dieu." J'ai entendu raconter, dit le P. Taché, plusieurs exemples, qui prouvent combien les prières de ces âmes simples étaient puissantes auprès de celui qui a dit: "Demandez et vous recevrez." Voici un fait entre plusieurs. J'examinais un jour la main d'un vieillard privé de son pouce. S'étant aperçu de mon attention, il me dit d'un ton de conviction qui me toucha: "Vois cette main: "j'étais un jour à la chasse, en hiver, loin de ma loge. Il faisait "froid. Je marchais, tout à coup j'aperçois des caribous; je les

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

“ approche, je les tire, mon fusil éclate et m'emporte le pouce.
“ Déjà beaucoup de mon sang avait coulé; en vain je m'efforçais
“ de l'arrêter: impossible. Peu à peu je prenais froid; j'essayai
“ d'allumer du feu, impossible. Alors, j'eus peur de mourir;
“ mais me souvenant de celui que tu nommes Dieu et que je ne
“ connaissais pas bien, je lui dis: Mon Grand Père, on dit que
“ tu peux tout, regarde-moi et puisque tu es le Puissant, secours-
“ moi. Tout à coup, plus de sang, ce qui me permit de mettre
“ ma mitaine. Je regagnais ma loge où je tombai de faiblesse
“ en entrant. Je compris alors, ajouta-t-il profondément ému,
“ quelle est la force du Puissant. Depuis ce moment-là, j'ai
“ toujours désiré le connaître. C'est pourquoi, ayant appris que
“ tu étais ici, je suis venu de bien loin pour apprendre de toi à
“ servir celui qui m'a sauvé cette fois et qui seul peut nous faire
“ vivre tous (1). ”

Les Montagnais croyaient à une multitude d'esprits méchants, en guerre avec le Grand Esprit, sur lequel ils avaient quelquefois l'avantage, auteurs, selon eux, des revers, des maladies et surtout de la mort, quand elle arrive avant la décrépitude de l'âge. Mais ils pensaient que ces esprits n'existaient que depuis le déluge. Ils les supposaient en union étroite avec les animaux ennemis de l'homme ou qui lui font horreur, particulièrement les serpents. Ils avaient soin de ne rien dire contre ces animaux, pour ne pas exciter leur colère et s'attirer leur vengeance. Quoique très bornés dans leurs connaissances historiques, comme tous les sauvages de l'Amérique du Nord, les Montagnais avaient conservé quelques souvenirs relatifs à la chute de l'homme par la femme, au déluge, à l'existence des géants, à la dispersion des peuples. “ Dans l'histoire de leur déluge, ils remplacent l'arche par une petite île flottante, sur laquelle quatre personnes, des animaux et des oiseaux échappèrent à la ruine générale. ” Deux géants selon eux en vinrent un jour aux mains; l'un d'eux fut tué et tomba à la renverse entre le grand lac glacé (la Mer Gla-

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

cial) et l'autre rive: sur ce corps comme sur un pont les caribous passèrent d'un bord à l'autre. Légende remarquable, qui paraît être un vestige de la tradition de ces sauvages sur leur origine asiatique. D'autres légendes attestaient la multiplicité des émigrations (1). Les ustensiles de métal étaient inconnus des Montagnais lors de la première arrivée des Européens; mais "ils se rappelaient d'en avoir perdu l'usage à une époque assez rapprochée." En général "le vice principal de leurs narrations était le manque de chronologie; mais ce défaut ne surprend pas dans un peuple, dont chaque membre ignorait son âge et celui de ses enfants (2)."

Les Montagnais n'ont aucune arithmétique: leur langue elle-même ne peut exprimer les nombres au-dessus des centaines." "Le soleil, la lune, les constellations de la Grande-Ourse et d'Orion sont leurs chromomètres." "Constamment exposés aux intempéries des saisons, ils savent prévoir les variations de l'atmosphère et en apprécier la température: la nature leur sert de baromètre et de thermomètre. On est souvent surpris de les trouver si bien d'accord avec ces instruments." Tous les Indiens sont meilleurs naturalistes, non seulement que le peuple de nos campagnes, mais même que la portion éclairée de nos populations. Dès l'enfance ils sont initiés à ces connaissances. Un sauvage de 14 ans connaît le nom de tous les animaux de son pays: quadrupèdes, oiseaux, poissons, de plus, leurs instincts, leur manière de se nourrir, leurs habitudes. Le plus petit insecte n'échappe point à son œil observateur (3)."

La langue des Montagnais, au premier abord, paraissait assez désagréable. "Impossible d'imaginer, disait le P. Taché, un pareil assemblage de sons bizarres, rauques et étranges: des interruptions subites au milieu des mots, des aspirations outre mesure; des gutturales qui ne sont égalées que par les sifflantes

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

qui les accompagnent, des kyrielles de consonnes entre lesquelles se perdent quelques voyelles qu'on peut à peine saisir; un ensemble de prononciation qui excite le rire de ceux qui l'entendent pour la première fois." Mais cette langue possédait comme toutes les langues sauvages, une grande richesse d'expressions. Le P. Taché et M. Lafèche furent les premiers missionnaires qui étudièrent cette langue, en pénétrèrent les formes et en préparèrent un vocabulaire et une grammaire.

Ce qui distinguait le plus les Montagnais après leur respect de Dieu, c'était la douceur de leurs mœurs. " Il n'est peut-être pas de nation, dit le P. Taché, qui ait plus l'horreur du sang et de tout acte d'une violente cruauté. Le meurtre est inconnu parmi eux et il inspire un éloignement extrême. L'esprit de vengeance trouve place sans doute partout où les divines leçons descendues de la Croix ne font pas taire le sentiment naturel; néanmoins les Montagnais se contentaient d'une légère satisfaction. Quelques coups de poing et quelques cheveux arrachés à la tête de leur adversaire, étaient une compensation satisfaisante des plus sanglants outrages (1). "

Mais la douceur du Montagnais dégénérait même en lâcheté. " Il n'est pas rare de voir des partis considérables prendre la fuite, parce qu'une femme ou un enfant aura cru entendre un bruit semblable à celui que fait la détente d'un fusil, ou encore parce que quelques feuilles de la forêt leur paraissent porter l'empreinte d'un pied étranger (2). "

Par contre, les Montagnais, comme tous les autres sauvages de l'Amérique du Nord, étaient durs pour leurs femmes. " On a vu de ces sauvages si doux envers les hommes, assommer leurs femmes et les traiter constamment avec une rigueur qui tient de la barbarie. " Mais la religion chrétienne eût une efficacité merveilleuse pour changer ces dispositions et " réussit peu à peu à effacer jusqu'aux traces de ce mal (3). "

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Les Montagnais se livraient aux derniers accès du désespoir à la mort de leurs proches. C'étaient "des pleurs sans fin et sans bornes" et tous les signes de la plus violente douleur. "J'ai été témoin de l'une de ces scènes, au milieu de gens que je ne faisais que commencer à instruire: je vous assure qu'il eût fallu un bien imperturbable sang-froid pour ne pas être ému à la vue des contorsions et des hurlements auxquels se laissaient aller le père et la mère de la défunte (1)." Saint Paul recommandait aux premiers chrétiens de ne pas s'abandonner aux excès du deuil, à la façon des païens de son époque; les missionnaires réussirent à amener plus de modération dans le deuil de leurs néophytes.

Avant la conversion des Montagnais, "la mère n'avait pas d'autorité sur ses enfants, surtout sur ses fils; ces derniers la voyaient se livrer tous les jours aux travaux les plus rudes sans songer même à la soulager. Le père avait de l'autorité, mais tant que ses forces physiques lui donnaient la supériorité: l'âge ou quelque accident venait-il à le priver de cet avantage, il perdait tout ascendant; il lui fallait à son tour obéir à celui de ses fils qui se chargeait de le faire vivre (2)." Le christianisme restaura parmi eux le respect de l'autorité paternelle, sans faire disparaître la grande indépendance des enfants.

Chez les Montagnais, plus peut-être encore que chez les autres sauvages, il n'existait guère d'autre autorité que celle du père, elle-même très réduite, ainsi que nous venons de le dire. "Ce peuple est essentiellement républicain, observe le P. Taché, et on peut lui appliquer en toute vérité, ce que les Livres Saints disent du peuple juif à une certaine époque de son histoire: "En ce temps-là, il n'y avait pas de roi, chacun faisait ce qui lui plaisait."

"On dit proverbialement: *Effronté comme un Montagnais*. Chez les Montagnais rien, absolument rien qui ressemble à de la

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

politesse, à ce sentiment délicat qui répand tant de charmes dans les rapports que chacun doit avoir avec ses semblables. Ces sauvages conservent dans leurs relations entre eux et avec les étrangers un caractère de rusticité qui les accommode autant qu'il embarrasse les autres. Point de rang, ni de distinction. L'enfant et le vieillard, le père et le fils, se traitent d'égal à égal, se reprennent mutuellement et se rient l'un de l'autre, tout comme si l'âge et la nature ne commandaient pas le respect (1).”

Ils sont singulièrement indiscrets et importuns dans leurs demandes. “ Leur accordez-vous une première demande, elle est instantanément suivie d'une seconde, celle-ci d'une troisième et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin un refus ou même plusieurs les forcent de s'arrêter. Donner à un, c'est presque faire invitation aux autres d'accourir à votre libéralité... J'étais un jour en mission, un Montagnais m'aborde et me dit: “ Donne-moi une chemise. ” Je m'en excusai sur ma pauvreté. Il insista, puis, cherchant du doigt le collet de ma chemise: “ En voici une, dit-il, qui est presque propre, et tu dois en avoir une autre pour la remplacer quand elle sera sale: donne-moi donc celle que tu as sur toi et mets la propre (2). ”

Mais si les Montagnais demandent avec importunité, jamais ils ne dérobent rien. “ Le vol est en abomination parmi eux; celui qui s'en rendrait coupable serait perdu dans l'esprit de ses frères. On n'en connaît qu'un qui ait volé; il est montré au doigt partout, et tout le monde évite sa société. On a vu de ces sauvages extrêmement pauvres, trouver quelques petits objets égarés dans les bois, et venir de deux ou trois jours de marche, demander aux gens des forts s'ils n'appartenaient pas à quelqu'un d'eux (3). ”

Aussi, “ si tous les hommes leur ressemblaient, on n'eût jamais songé à se mettre sous la protection des verrous et à inventer des serrures (4). ”

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre à Mgr Mazenod, *Lac Caribou*, 4 avril 1848.

(4) Lettre du 4 janvier 1851.

“ Ici comme partout chez les sauvages, l'immoralité était la grande plaie sociale, plaie dégoûtante, plaie générale. La femme n'était aux yeux des hommes qu'un instrument pour se satisfaire; on ne lui faisait pas même l'honneur de la consulter. Des luttes fréquentes, mais plus ridicules que dangereuses, mettaient au grand jour l'ardeur des amants: la prétendue devenait la proie du vainqueur, qui s'en emparait de gré ou de force, devant la parenté impassible: cet usage avait force de loi. . .

Les liens sacrés du mariage étaient aussi faibles que le caprice qui les avait formés. La polygamie paraissait aux Montagnais aussi naturelle que la monogamie. Les bons chasseurs se croyaient autorisés à prendre autant de femmes qu'ils en pouvaient faire vivre; ils en avaient ordinairement deux, souvent trois, rarement quatre et presque jamais au delà. On en a vu cependant un en avoir jusqu'à dix (1).

La religion chrétienne a changé ces tristes mœurs; mais les Montagnais, avant leur conversion, ignoraient ces vices contre nature, si fréquents chez d'autres peuplades sauvages, ou même dans les peuples civilisés (2).

“ Nos sauvages habitent dans des loges ou tentes faites de peaux. La forme en est conique, le diamètre de la base du cône varie suivant le nombre de ceux qui l'habitent. Le feu est au milieu. Tous sont assis à la mode orientale ou couchés suivant la coutume aussi des mêmes peuples. Ces loges me paraissent la dernière habitation désirable. Pour ma part, je ne puis m'y faire, je n'en suis jamais sorti sans y avoir pris la crampe. Quoiqu'il y ait un certain ordre dans la distribution des places, néanmoins cet ordre varie. J'ai remarqué avec peine qu'il n'y a que les vieilles qui aient une place fixe: c'est la plus mauvaise, à l'entrée, où il leur faut disputer, avec tous les chiens de la famille, la petite portion qui leur est assignée (3). ”

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Le costume des hommes est assez semblable à celui de nos paysans; ils se procurent leurs habits dans les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où ils arrivent tout confectionnés d'Angleterre. Les pantalons seuls sont peu en usage; ils se remplacent par les mitasses et un inexplicable lambeau de drap, auquel on donne le nom de *brayet*... Ils n'ont aucun goût pour les vaines parures: jamais de rassades, de colliers, de pendants d'oreilles, ni rien de semblable; aucun ornement dans leur chevelure: elle pend en désordre sur leurs épaules. Les hommes rasant leurs cheveux à la hauteur des yeux, sur toute la largeur du front (1).

“ L'art de la parfumerie n'a point encore atteint ici un haut degré de perfectionnement. Il consiste tout simplement à prendre un morceau de graisse quelconque et à s'en frotter les cheveux, le visage et les mains avec une prodigalité sans bornes: hommes, femmes, enfants, tous aiment le brillant poli qui résulte de cette opération. Il faut avouer qu'elle a un précieux avantage, celui de détruire la surabondance de la population qui, retranchée dans la forêt de leur chef, envoie de nombreuses colonies peupler jusqu'aux extrémités les plus recutées de l'individu (2). ”

Avant que les Montagnais fussent en relation avec les Européens, “ la dépouille des animaux, surtout celle des caribous, leur servait exclusivement de vêtements. Je ne sais pas trop quelle pouvait en être la forme: il y a tout lieu de croire qu'elle n'était guère sujette aux capricieuses variations de la mode. J'ai pu me procurer plus de renseignements par rapport aux différents ustensiles dont ils faisaient alors usage. Leurs haches étaient faites avec le bois du caribou, leurs couteaux crochus avec les dents de castor, leurs autres couteaux, leurs instruments à percer la glace, leurs hameçons et leurs dards étaient des pierres dures et tranchantes; leurs alènes et leurs aiguilles étaient des

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

épines de poisson doré; leurs cuillers étaient faites de bois ou de la corne du bœuf musqué. Comme les inventeurs des allumettes phosphoriques n'avaient point encore fait part au monde de leur précieuse découverte, nos sauvages se contentaient bonnement de tirer l'étincelle du choc de deux cailloux. Outre l'hameçon, les Montagnais connaissaient l'usage du rets, ils remplaçaient le fil par de la *babiche*. J'ai vu de ces rets, ils sont mieux que je ne l'aurais cru. Leurs armes pour la chasse et la guerre étaient l'arc, la flèche et quelques dards. N'ayant point de chaudières, ils faisaient bouillir leur nourriture dans des plats d'écorce, de bois ou de pierre, au moyen de cailloux rougis au feu. Souvent, même actuellement, la panse d'un animal leur rend cet important service: ils y renferment la viande avec de l'eau et suspendent le tout au côté du brasier; ils lui impriment ensuite un mouvement de rotation, jusqu'à ce que le tout soit en complète ébullition (1).

“Nos Montagnais sont excessivement gourmands. Leur sert-on quelque chose, ils commencent par palper le tout; puis ils choisissent les parties les plus succulentes, qu'ils dévorent avec une gloutonnerie dégoûtante. La viande grassé et la graisse sont leurs mets favoris. L'usage de la fourchette est inconnu parmi eux; voici comment il y suppléent. Ils prennent la viande de la main gauche, la saisissent entre les dents, puis le couteau arrive pour accorder à la bouche tout ce qu'elle peut contenir. Les premières fois que je fus témoin de ces scènes, je croyais à tout moment voir tomber quelque bout de nez dans le plat; mais non, leur habileté en ceci n'est égalée que par la vivacité avec laquelle l'opération s'exécute. Un morne silence règne tout le temps, on voit qu'il y va de la vie. Quand la portion est épuisée, chacun se lèche les doigts et les essuie à sa chevelure. On se regarde avec complaisance quand le repas a été copieux: alors les propos recommencent (2).”

En général, les sauvages vivent au jour le jour, alternativement dans l'abondance ou dans la disette, selon les hasards de la

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) *Ibid.*

chasse ou de la pêche. " Nos Montagnais, beaucoup plus prévoyants que les autres, sont, à la vérité, moins exposés à des privations inévitables. Néanmoins il arrive souvent que la pauvreté des temps et des lieux met leur prévision à défaut. Je demandais un jour à l'un d'entre eux, s'il avait déjà été jusqu'à trois jours sans manger. Il partit d'un éclat de rire, et ajouta : " Tu n'as pas beaucoup d'esprit pour un homme de ta position : tu ne sais donc pas comment nous vivons : j'ai été jusqu'à huit jours sans prendre une seule bouchée, ni moi, ni ma femme, ni mes enfants. " Celui qui parlait ainsi était peut-être le meilleur chasseur du district (1).

Ces jeûnes longs et fréquents ruinent leur constitution. Les cas de commune longévité sont rares.

" Pour avoir une idée complète de la misère de ces sauvages, il faut ajouter à la privation si fréquente de nourriture, l'excessive pauvreté des vêtements. J'en suis encore à me demander comment il leur est possible de résister à la rigueur du climat qu'ils habitent, sans autres ressources que celles qu'ils ont à leur disposition. Il faut que l'habitude contractée dès l'enfance leur fasse perdre la sensibilité à un point qu'il est difficile d'imaginer. Par les froids les plus rigoureux, ils couchent dehors, sans feu, avec une simple couverture, souvent beaucoup plus courte qu'eux-mêmes. Un sauvage qui m'accompagnait m'avait déjà donné plusieurs échantillons de sa capacité à cet égard. La veille de notre arrivée à l'Île-à-la-Crosse, le thermomètre Réaumur marquait 32 degrés au dessous de zéro, renforcés d'un vent impétueux. Pendant la nuit, plusieurs frissons m'avertirent que ma couche n'avait pas été suffisamment bassinée. A mon réveil, je tremblais de tous mes membres, les dents me claquaient dans la bouche. J'aperçus mon Montagnais les pieds nus, sortis de dessous sa petite couverture, exposés à l'air et séparés de la neige par une branche de sapin. Je ne pus retenir un cri de surprise, craignant qu'il ne fût gelé. Mes autres compagnons l'éveil-

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

lèrent, mais avec difficulté. Il nous avoua alors qu'il avait froid. "Ils sont tellement pauvres que le plus petit adoucissement leur paraît un luxe. Quand je voyage en hiver, je prends ordinairement deux couvertes pour m'abriter, tandis que mon capot me sert de matelas. Je ne pensais pas qu'un pareil lit pût offrir quelque chose de superflu quand il faut coucher dehors. Eh bien, le croirait-on? je n'ai peut-être pas un seul soir préparé cette couche, si simple en elle-même, sans entendre les sauvages qui m'accompagnaient, faire des réflexions sur le bonheur de ma position, sur l'avantage d'être aussi bien fourni de toutes les choses nécessaires à la vie: deux couvertes pour un seul homme leur semblent un trésor que des étrangers à leur nation peuvent seuls posséder (1)."

Nous nous contenterons de ces vues sommaires sur la famille d'adoption du P. Taché, celle qui a reçu les prémices de son sacerdoce, celle à laquelle il pensait consacrer toute sa vie, celle qui a toujours occupé dans son cœur une place privilégiée.

La religion a donné à ces sauvages, par le dévouement du grand missionnaire et de ses frères en religion, *l'unique nécessaire*; peut-être réussira-t-elle un jour à leur donner le surcroît d'une civilisation supérieure. Mais dès maintenant les Montagnais ont renoncé à leurs superstitions, observent les saintes lois du mariage, "adorent Dieu en esprit et en vérité (2)." "Qu'il est beau et consolant le spectacle qu'offrent aujourd'hui les forêts qui avoisinent nos missions! Sillonnées en tous sens par leurs habitants, naguère sauvages barbares et aujourd'hui pour la plupart chrétiens fervents, elles les voient découvrir leurs fronts rouges, que blanchissent bientôt les frimas, et affronter toutes les intempéries des saisons pour se prosterner en terre, adorer, remercier, prier et aimer le Dieu qu'ils ont méconnu trop longtemps (3)."

(1) Lettre du 4 janvier 1851.

(2) JOAN., IV, 32.

(3) Lettre à Mgr de Mazenod, 7 juillet 1854.

Le P. Taché écrivait, le 7 juin 1850, à son oncle de la Bruère : "Voilà déjà cinq ans que je vous ai quittés, cinq ans écoulés depuis mon départ du Canada, ce Canada que j'aime tant, et dans combien d'années le reverrai-je?... Pays chéri et vous tous que j'aime toujours si tendrement et si vivement, je vous reverrai quand la volonté de Dieu me rappellera auprès de vous?" Il ajoutait dans la même lettre : "Les choses vont véritablement grand train chez vous. Que n'en est-il ainsi dans le Nord? Pas le moindre espoir, pas l'ombre d'apparence qu'un jour à venir, l'aimable civilisation viennoise s'établira sur les différentes pointes où nous plantons nos tentes et où nous l'invitons à étendre ses rameaux bienfaisants (1)." Dans quelques années, la civilisation arrivera, lui apportant des joies, mais aussi des douleurs; auparavant, dans le mois même où il trace ces lignes, la voix du Pape va lui commander de quitter les missions du Nord pour recevoir l'onction des pontifes.

(1) Lettre au Dr Pierre Boucher de la Bruère, *Lac de la Truite*, 7 juin 1850.

LIVRE SECOND

L'ÉVÊQUE MISSIONNAIRE

CHAPITRE XI

ÉLECTION ET CONSÉCRATION ÉPISCOPALE.

I. — *Election.*

M. Lafèche avait quitté, nous l'avons dit, l'Île-à-la-Crosse dans l'été de 1849. Mgr Provencher l'avait rappelé à Saint-Boniface dans le dessein de le faire nommer son coadjuteur avec future succession.

Choix de
M. Lafèche
pour
coadjuteur.

Le Saint-Siège avait érigé le vicariat apostolique de la Rivière-Rouge en diocèse, sous le titre assez vague de *Nord-Ouest* (1), le 4 juin 1847. Les bulles de cette érection arrivèrent à Saint-Boniface un an après, le 4 juin 1848.

Mgr Provencher se voyait vieilli et infirme. Dans les Pays d'en haut, si étendus et si peu peuplés, où deux voisins sont souvent à 50, 100, 200 milles de distance, où les voyages se font, non point en chemin de fer ou en voiture confortable, mais à pied, à cheval, en canot, en carriole à chiens, l'évêque ne peut visiter les âmes qui lui sont confiées s'il n'est vigoureux et alerte.

(1) "Je n'ai plus de nom... Nord-Ouest est inconnu ici; on entend par ce mot la feu Compagnie du Nord-Ouest. Il n'y a point de place de ce nom ici; c'est une position géographique que l'on trouve partout où l'on est... Il me semble plus naturel de prendre le nom de l'objet le plus marquant de l'endroit." — *Lettre de Mgr Provencher à Mgr Turgeon, évêque de Sydney, coadjuteur de Québec, juin 1848.*

"J'aimerais mieux signer: l'évêque de Saint-Boniface ou de la Rivière-Rouge, si vous le voulez. Je le demanderai à Rome." — *Lettre à Mgr Bourget, juin 1848.*

Nous allons voir, en effet, le titre d'évêque, d'église et de diocèse de Saint-Boniface substitué à celui d'évêque et de diocèse du Nord-Ouest.



Indiens Chippewa ou Montagnais

C'est pourquoi le vénérable prélat désirait depuis plusieurs années se faire donner un coadjuteur plein de jeunesse et de force. "Je pense, écrivait-il en 1848 à Mgr Bourget, évêque de Montréal, je pense à me pourvoir d'un coadjuteur jeune qui pourrait courir au loin, pendant que j'expédierais la besogne ici." Toutes les lettres de cette époque révèlent la même préoccupation.

Il estimait singulièrement les deux missionnaires de l'Île-à-la-Crosse, qui évangélisaient avec tant d'ardeur et de succès les pauvres sauvages de la rivière Churchill et de la rivière Athabaska. Son choix se fixa d'abord sur le plus ancien des deux, M. Lafèche. "Celui que je voudrais avoir pour coadjuteur, écrivait-il à Mgr Bourget, est M. Lafèche, que j'ai emmené dans cette intention." "M. Lafèche est celui que je demanderai, dit-il à Mgr Turgeon; sans contredit, il l'emporte de beaucoup sur tous les autres. Des étrangers ne doivent pas être mis sur les rangs de longtemps. Le P. Aubert est pour lui du plus grand cœur. Je sais qu'il n'acceptera pas volontiers; il fera comme bien d'autres, il pliera beaucoup pour accepter le fardeau, plus réel ici qu'en bien d'autres places. Il passera 30 ans avant que la destinée qu'on lui prépare s'accomplisse. Il est bien instruit dans les sciences de collège, il est studieux, il est un peu initié dans trois langues sauvages, parle passablement l'anglais, est doué d'un riche caractère. Ce qu'il y a de beau en lui, c'est qu'il ne sait pas ce qu'il est; du moins rien ne l'annonce dans sa conduite (1)."

Hésitations de
Mgr
Provencher.

Mais, au moment où il va prendre les dernières mesures pour le faire nommer, il apprend qu'il est infirme. Cette nouvelle l'afflige beaucoup. Doit-il poursuivre son dessein? Ou faut-il différer? "Il est grandement à désirer qu'un coadjuteur soit sacré avant la fin de l'année, écrit-il le 18 juillet 1848 à Mgr Turgeon; mais qui sait mieux que Dieu ce qui peut procurer sa

(1) Lettre à Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, 14 juin 1847. — *Copies...*, t. II, pp. 218-219.

gloire? S'il veut M. Lafèche, il le guérira et je le demanderai; sinon, je le prie d'en faire connaître un autre (1).” Cependant, il incline à poursuivre un projet mûrement délibéré, tant que Dieu n'a pas manifesté une volonté contraire. “J'aurais bien dessein de le demander, dit-il dans la lettre que nous venons de citer, sans avoir obtenu son consentement. Je sais qu'il ne voudra pas. Il sait que je pense à lui; il me prie instamment de n'y pas penser, vu sa mauvaise santé. Si elle se rétablit, j'ai envie de demander des bulles pour lui. Qu'en dites-vous? Il ne sera pas le premier auquel on jouera ce tour (2).”

Quelques jours après avoir tracé ces lignes, il reçoit des nouvelles de l'Île-à-la-Crosse, apprend que “M. Lafèche est mieux et que des médecins qui ont passé par là ont déclaré que son mal n'est pas dangereux.” Il avait déjà auparavant prévenu le cardinal Franconi, Préfet de la Propagande, qu'il demanderait M. Lafèche pour coadjuteur “aussitôt qu'il aurait des nouvelles de son rétablissement.” Il écrit une seconde fois au cardinal Préfet, cette fois pour le demander expressément. “J'ai écrit par Londres, dit-il à Mgr Turgeon au mois d'août suivant (1848); ma lettre peut être rendue en ce moment. J'ai demandé une réponse rendue à Montréal au commencement d'avril pour ne pas être retardé d'un an. Cette mesure devient de plus en plus pressante. Favorisez cette mesure. Tâchez que je ne meure pas sans coadjuteur; il en résulterait de grands inconvénients. Je vais donner ordre à M. Lafèche de venir l'été prochain; je vais le faire grand vicaire, administrateur de mon diocèse en cas de mort, sans lui en parler. Le P. Aubert, par une lettre cachetée, a déjà cette charge; je ne révoquerai pas ses pouvoirs: deux sont plus sûrs qu'un (3).”

(1) Cette lettre et toutes celles que nous avons citées ou que nous allons citer, sont aux archives de l'archevêché de Québec.

L'archevêché de Saint-Boniface en possède les copies réunies en plusieurs in-folios.

(2) Copies de l'archevêché de Saint-Boniface, t II, p. 243.

(3) Copies....., t. II, pp. 276-277.

Appel de
M. Lafèche
à la Rivière-
Rouge.

En effet, il donne à M. Lafèche, ainsi que nous l'avons dit, l'ordre de revenir à la Rivière-Rouge. Le missionnaire de l'Île-à-la-Crosse arrive à Saint-Boniface dans l'été de 1849. "M. Lafèche est arrivé bien portant, écrit Mgr Provencher le 28 août, mais cependant boitant du pied gauche: il ne peut pas appuyer du talon à terre; il n'a pas de plaie, il ne souffre pas non plus; il s'appuie sur le bout du pied et se sert d'une petite canne pour se moins fatiguer, quoiqu'il puisse s'en passer. Il redoute le froid. Il va hiverner à la Prairie du Cheval Blanc avec le P. Maisonneuve, qui étudiera le cris et l'exemptera autant que possible d'aller au froid; il fera le catéchisme en cris aux enfants et aux autres qui voudront l'écouter. Je n'ai point parlé à M. Lafèche des avances que j'ai faites à Rome; il profiterait de son état pour tout jeter bien loin (1)." Il ajoute tristement: "Il était véritablement mieux l'année dernière quand on m'écrivait la lettre d'après laquelle je me suis déterminé à écrire à Rome. Que va-t-il arriver? Sans doute les bulles vont être adressées à l'Archevêque (de Québec)? Celui pour qui elles seront adressées sera-t-il capable de les accepter? Que faire s'il ne peut pas les accepter? Faudra-t-il le consacrer boiteux? Dieu a-t-il d'autres vues (2)?"

Il est bien difficile de consacrer un boiteux, quand on veut précisément un évêque qui puisse voyager. C'est ce que M. Lafèche objecte à Mgr Provencher.

Objections de
M. Lafèche.

"Vous voulez un coadjuteur vigoureux et je suis infirme; vous avez besoin d'un coadjuteur qui puisse parcourir à votre place ces immenses régions et je suis plus incapable de voyager que vous. Durant les trois années que je viens de passer à l'Île-à-la-Crosse, il m'a fallu garder la maison et laisser les courses à mon compagnon, le P. Taché."

L'objection est en effet sérieuse. "J'avais ce qu'il me fallait dans mon humble opinion, écrit le vieil évêque à Mgr Bourget;

(1) Lettre du 28 août 1849 à Mgr Turgeon, évêque de Sidymé. — *Copies de l'Archevêché de Saint-Boniface*, t. II, p. 280.

(2) *Ibid.*

Dieu qui ne juge pas comme les hommes, l'a rendu infirme; je ne sais plus maintenant où porter mes vues.

Le saint prélat ajoute avec autant de charité que d'humilité: "Je mérite bien d'avoir des chagrins sur mes vieux jours; mais je demande que Dieu ne punisse pas les autres pour moi. Qu'il leur donne un pasteur selon son cœur."

Oui, Dieu a son élu; il va dire à l'évêque de Saint-Boniface, comme autrefois le prophète Samuel au père de David: "Sont-ce là tous vos fils? Ne vous en reste-t-il pas d'autres? En effet, il en restait un autre occupé au fond d'un désert, à garder les brebis: mais il était si jeune qu'on n'osait le faire venir (1)."

Mgr Provencher avait déjà jugé le P. Taché capable de porter la mitre, mais dans l'avenir: "Voici, écrivait-il à Mgr Turgeon, comme je visais à arranger les choses: prendre M. Lafèche pour mon coadjuteur; son règne pourrait être long. Après ma mort, il prendrait le P. Taché pour le sien. Par là les Oblats deviendraient chargés du diocèse. Ces deux évêques peuvent mener loin (2)."

Mais, puisque M. Lafèche est infirme, ne pourrait-on appeler plus tôt le P. Taché à la charge épiscopale? Le vieil évêque recule d'abord devant la jeunesse de l'Oblat: "J'ai bien, dit-il, le P. Taché qui est celui qui a le plus de talents; mais il ne fait que de naître (3)." Bientôt il est plus frappé du mérite que de la jeunesse. "C'est un homme de grands talents, écrit-il, connaissant le pays, les missions et les langues." Puis il est Oblat; c'est sur les Oblats que le grand missionnaire compte pour l'évangélisation du Nord-Ouest: n'est-il pas convenable que le chef soit pris d'entre ceux qui sont à la peine? Si l'évêque est Oblat, la congrégation toute entière ne sera-t-elle pas plus étroitement liée à la grande œuvre? Il y a une objection, une seule, les 27 ans du jeune missionnaire; mais "c'est un défaut dont le

(1) Rév. G. Dugas, *Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge*, p. 254.

(2) Lettre du 28 août 1849. — *Copies.....*, t. II, p. 282.

(3) Lettre à Mgr Bourget.

Saint-Siège dispense, dont l'élu se corrigera, même trop rapidement."

A l'automne, M. Lafèche n'était pas mieux. "Décidément, écrit Mgr Provencher à l'évêque de Montréal, il ne faut plus songer à M. Lafèche." Son choix est arrêté sur le P. Taché: "Il connaît le pays, les missions, les langues, dit-il à Mgr Bourget; il est fort et robuste. Je le propose à l'évêque de Québec et à ses suffragants. J'en fais aussi la demande à Mgr l'évêque de Marseille comme à son supérieur."

"J'ai jeté les yeux sur un de vos enfants," écrit-il à ce dernier, pour être mon coadjuteur et mon successeur: "c'est le R. P. Alexandre Taché, que V. G. n'a jamais vu et qui est depuis 1846 à l'Ile-à-la-Croix et à Athabaska. Il a fait d'excellentes études classiques; il a étudié la théologie chez les Sulpiciens de Montréal, et depuis qu'il est employé dans les missions, il a appris deux langues, avec la connaissance desquelles il peut évangéliser les nations sauvages presque jusqu'au pôle. Outre cela, il sait passablement l'anglais, langue nécessaire partout dans ce pays. Il a réussi, au delà de mes espérances, à faire connaître Dieu aux nations des Cris et des Montagnais. Il avait pour compagnon M. Louis Lafèche, qui a appris les mêmes langues que lui. J'avais demandé ce dernier pour coadjuteur, et tous ceux qui avaient droit de se mêler de cette importante affaire, c'est-à-dire les évêques du Canada, applaudissaient à mon choix. Déjà, des démarches avaient été faites; mais, à notre grand désappointement, nous sommes arrêtés par les infirmités de ce digne sujet, qui est loin d'en demander la guérison, tant il redoute le fardeau de l'épiscopat. Mon intention était de lui faire faire un règne qui devait être long, puisqu'il n'a que 31 ans; il aurait pu prendre le P. Taché pour coadjuteur, et par là charger la famille des Oblats de tous les détails des missions dans le pays. Dieu n'a pas jugé comme moi, et je pense qu'il veut le P. Taché au timon des affaires des missions, quelques années plus tôt que je n'avais pensé. Il connaît les missions mieux que

personne; je le propose et je le demande à V. G. comme à son supérieur général (1).”

Les bulles qui nommaient M. Laflèche, avaient été envoyées à l'archevêque de Québec. A la demande de Mgr Provencher, l'archevêque de Québec et les évêques du Canada sollicitèrent du Saint-Siège la substitution du nom du P. Taché à celui de M. Laflèche.

Le Souverain Pontife accepte la demande. Le 24 juin 1850, il nomme Alexandre-Antonin Taché évêque d'Arath *in partibus infidelium*, coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession.

Préconisation
du P. Taché.

Dès que le vieil évêque sait que sa demande a été agréée du Souverain Pontife, il écrit au P. Taché pour lui apprendre que Dieu, par l'organe de ses supérieurs, l'appelle à devenir son coadjuteur et son successeur et lui ordonner de se mettre le plus tôt possible en route pour Saint-Boniface.

Le P. Taché
apprend son
élection.

Cette lettre lui parvient à l'Île-à-la-Crosse au mois de janvier 1851 par l'express d'hiver. Il avait ignoré jusqu'alors les projets et les démarches de son évêque. “Aussi que l'on juge de son étonnement, à l'arrivée du courrier d'hiver, lorsque, ouvrant avec empressement les lettres de l'évêque de la Rivière-Rouge, et commençant la lecture des lignes tracées par la main vénérée et chérie du vieux Pontife, il apprit que lui-même avait été choisi pour l'épiscopat, en remplacement de son ancien compagnon et ami (2).” Il est vrai que les jeunes Pères, arrivés les derniers à l'Île-à-la-Crosse, qui, lors de leur passage à Saint-Boniface, avaient pu constater l'opposition de M. Laflèche à sa nomination, et l'estime de l'évêque pour le P. Taché, avaient plusieurs fois dirigé quelques allusions plaisantes aux futures grandeurs de celui qu'ils voyaient si richement doué des dons

(1) Lettre de Mgr Provencher à Mgr de Mazenod, 29 novembre 1849. C'est, comme on le voit par les excuses du commencement, la première lettre qu'écrivit Mgr Provencher au fondateur des Oblats.

(2) Mgr Taché, *Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 48.

de la nature et de la grâce; mais il était si loin de penser que son évêque pût le prendre pour son coadjuteur, qu'il n'avait donné aucune attention à ces propos. "La nouvelle lui arrivait donc comme un coup de foudre (1)."

Les sentiments
intimes du
P. Taché en
apprenant le
choix de ses
supérieurs.

Quels furent les sentiments intimes qu'elle éveilla dans son âme?

Laissons-lui la parole: son récit fournit de nobles enseignements.

"Le nouvel élu, dit-il d'abord, avait malheureusement assez de vanité pour être flatté du choix qu'on avait fait de lui (2)." Cet aveu ressemble à celui de saint Hugues, abbé de Cluny, avouant au concile de Reims, devant le Pape saint Léon IX, qu'il avait eu la tentation d'entrer dans sa dignité par la voie de la simonie: les contemporains du saint ont remarqué qu'il attestait, par l'aveu d'une inclination involontaire, que le baptême et l'exercice des vertus les plus héroïques n'avaient point encore effacé en lui toutes les traces du péché originel. Nous tirons la même conclusion des paroles du grand missionnaire, en admirant la candeur de son âme ingénue, qui confesse devant toute l'Eglise une faiblesse indélébile comme il le ferait aux pieds du ministre de la pénitence.

Poursuivons.

"Malgré cette faiblesse, et pour des motifs d'un ordre plus élevé, continue-t-il, il avait toujours désiré se conformer aux vues et aux desseins de ses supérieurs; ses supérieurs lui donnaient une marque non équivoque de leur estime et de leur confiance; un sentiment qui vaut mieux qu'une sottise vanité, lui causa une satisfaction véritable (3)." Il est très doux, en effet, au religieux qui trouve sa nourriture, comme le Sauveur "à faire la volonté de ceux qui l'ont envoyé," de voir qu'il a donné satisfaction à ses supérieurs et les a réjouis par ses travaux et son immolation.

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 48.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

“ Mais ce n'est pas tout, poursuit-il, l'élévation à l'épiscopat n'éteint pas jusqu'aux dernières lueurs de la raison. Nonobstant sa vanité, nonobstant même une certaine et noble complaisance, il restait au nouvel élu assez de sens pour croire que l'épiscopat, si lourd de sa nature, est vraiment un fardeau écrasant pour des épaules et une tête de vingt-sept ans. Il avait travaillé assez consciencieusement pour savoir que les devoirs sont une charge, et que c'est se torturer soi-même que d'accepter une plus grande responsabilité (1). ”

“ Que pensaient les autres? Ceux qui ne connaissent pas nos missions, qui ignorent la longueur et la nature des courses que doit faire ici le premier pasteur, durent hausser les épaules en voyant que l'on choisissait un tout jeune prêtre pour en faire un prince de l'Eglise. Eût-on même dit que c'était une sottise, que nous ne nous en étonnerions pas. ”

Non, personne, croyons-nous, ne haussa les épaules, personne ne blâma le choix du vénérable évêque de la Rivière-Rouge; mais tous, les missionnaires comme les fidèles, les habitants du pays comme les étrangers, dirent unanimement: *Digitus Dei est hic*: l'élu de Monseigneur Provencher est bien l'élu de Dieu.

Il ne restait au P. Taché d'autre parti à prendre que de se rendre à Saint-Boniface; c'est ce qu'il fit. Mais laissons-le raconter lui-même et les événements extérieurs et les dispositions intérieures de son âme.

“ Que fit le P. Taché? dit-il de lui-même à la troisième personne. Si sa tête était accessible à la vanité, son cœur ignorait l'ambition; il l'ignorait pour lui-même, il l'ignorait pour les autres; il n'y avait même jamais rêvé. Il ignorait aussi les faux-fuyants et les arrière-pensées. Quand on est jeune, sans duplicité comme sans expérience, sans connaissance des hommes et des choses, on marche droit vers le but légitime auquel on tend, ne se doutant point qu'à chaque pas on peut se heurter contre un obstacle, déchirer son cœur aux ronces et aux épines qui partout bordent le chemin de la vie.

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 48.

“ L'évêque du diocèse, les bulles du Souverain Pontife en main, commandait à son coadjuteur de se rendre auprès de lui. Le supérieur régulier de ce dernier écrivait dans le même sens, supposant que tout allait se faire suivant le plan qui avait été indiqué par l'Ordinaire. Sur ces données, le P. Taché, croyant reconnaître la volonté de ses supérieurs, partit au mois de juin pour la Rivière-Rouge, non pas pour aller se faire sacrer, mais pour aller s'assurer, d'une manière positive, des sentiments de ceux auxquels il avait voué obéissance, qu'il regardait comme les juges de sa position, de ses objections, de toute son existence (1).

II. — *Le sacre.*

Le P. Taché arriva à Saint-Boniface le 4 juillet 1851. Mgr Provencher l'embrassa avec tendresse; mais à ses objections il répondit simplement qu'il avait bien réfléchi à tout et que la volonté du ciel était manifeste.

Oui, la volonté de Dieu était manifeste. Le vieil évêque missionnaire trouvait dans le jeune élu toutes les qualités nécessaires à la mission qu'il voulait lui confier. “ M. Lafèche, écrivait-il à cette époque, a l'estime de tous dans le pays, même de la bourgeoisie, qui s'aperçoit qu'il la domine ou surpasse en talent; c'est en même temps l'homme le plus simple et uni dans tout ce qu'il fait. Il boite sans souffrir, n'ayant plus de plaie. Cependant je pense que le P. Taché sera plus propre à l'épiscopat: il aura plus de détail, l'autre est un peu oublieux. Ils sont amis; je souhaite que M. Lafèche l'assiste comme grand vicaire et tout ira bien. J'ai cru faire un bon coup en le demandant; je désire que Dieu soit aussi content que moi. Je suis persuadé qu'il n'y avait guère moyen de faire mieux (2). ”

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 50.

(2) Lettre à Mgr l'archevêque de Québec, 21 juillet 1851. — *Copies de l'archevêché de Saint-Boniface*, t. II, pp. 292-293.

Arrivée du
P. Taché à
St-Boniface.

Le rappel des
Oblats ré-
tracté par
suite de l'é-
lection du
P. Taché.

La volonté de Dieu était manifeste d'une autre manière encore. La nomination du P. Taché venait de sauver les missions du plus redoutable danger. Mgr de Mazonod, à la suite de divers rapports qui lui avaient représenté les missions de la Rivière-Rouge comme présentant des difficultés inouïes et n'ayant pas de chances de succès sérieux, avait écrit à Mgr Provencher qu'il était décidé à rappeler tous ses sujets. Mais voilà qu'il apprend la préconisation de l'un d'eux. L'évêque de la Rivière-Rouge, nous l'avons vu, lui avait écrit pour lui demander la permission de prendre le P. Taché comme coadjuteur; la lettre ne lui était pas parvenue: ce sont les feuilles publiques qui lui annoncent qu'un de ses enfants est appelé à partager la charge du vieil évêque missionnaire. Ce choix est un grand trait de lumière pour son esprit: il comprend que c'est la volonté de Dieu que ses fils persévèrent dans le rude labeur des missions du Nord-Ouest. Il écrit immédiatement au P. Taché d'accepter l'épiscopat, de se rendre auprès de lui à Marseille, mais de n'y venir qu'avec le titre de "Père Taché," parce qu'il veut avoir la consolation de lui donner la consécration épiscopale.

"Si la détermination d'abandonner les missions eût été mise à exécution, Mgr Provencher, observe son historien, en serait mort de douleur (1)." "Que serait devenu le pays, écrivait le vénérable évêque, avec tous ses sauvages abandonnés tout à coup? Ces missions n'auraient jamais repris. La perspective avait apparemment effrayé, car personne, avant le R. P. Taché et M. Lafèche, n'avait mis la main à la charrue. Elles sont pénibles, à la vérité, ces missions; mais Dieu a permis et semble bénir ce grand projet. Je n'en reviens pas! Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction."

Mgr Provencher était comme dans une espèce d'épouvante en voyant le coup qui avait menacé ses chères missions; mais il bénissait Dieu d'avoir paré ce coup en permettant la maladie de M. Lafèche pour rendre nécessaire le choix du P. Taché. "L'é-

(1) Rév. G. Dugas, *Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge* p. 268.